

COMMUNE DE VERS SUR SELLE

MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

3

NOTIFICATION
Juillet 2019

PLAN DE ZONAGE

Plan A - Echelle 1/ 5000ème

LEGENDE

--- Limite de zone



Emplacements réservés

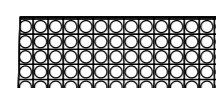
- 1 : Création d'un cheminement piétonnier
- 2 : Création d'une zone de stationnement
- 3 : Création d'un cheminement piétonnier
- 4 : Création d'un cheminement piétonnier
- 6 : Elargissement de la voirie, 1,50 m
- 7 : Elargissement de la voirie
- 8 : Création d'un cheminement piétonnier
- 9 : Création d'un cheminement piétonnier
- 10 : Création d'un cheminement piétonnier




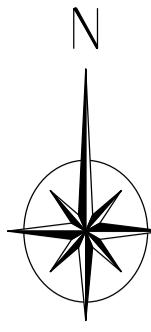
Zones humides



Plantations à protéger (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)



Espaces boisés classés (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)



LEGENDE

- Limite de zone
- Emplacements réservés
 - 1 : Création d'un cheminement piétonnier
 - 2 : Création d'une zone de stationnement
 - 3 : Création d'un cheminement piétonnier
 - 4 : Création d'un cheminement piétonnier
 - 6 : Elargissement de la voirie, 1,50 m
 - 7 : Elargissement de la voirie
 - 8 : Création d'un cheminement piétonnier
 - 9 : Création d'un cheminement piétonnier
 - 10 : Création d'un cheminement piétonnier
- Plantations à protéger (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)
- Espaces boisés classés (Article L.130-1 du code de l'urbanisme)
- Zones humides

**COMMUNE DE
VERS SUR SELLE**

**MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

4

NOTIFICATION

Juillet 2019

PLAN DE ZONAGE

PLAN B - Echelle 1/2000ème



Espac'urba sarl
Etudes et conseils en urbanisme
2, Rue Chateaux - BP 1 - 78540 BLANGY SUR BRESLE
Tél : 02 32 97 11 91 - Email : courriel@espacurba.fr